



LE GUIDE COUREUR GOTIMING

JUSTIFICATIF SANTÉ

pour les participants mineurs

Comprendre la démarche prévue par la FFA en compétition running

Un mineur n'a pas à créer le PPS adulte

Pour une compétition, le justificatif dépend du règlement de l'épreuve. La FFA prévoit une licence admissible ou, selon le choix de l'organisateur, une démarche de santé.

1

Vérifier le règlement de la course

Il indique les justificatifs retenus par l'organisateur.

2

Présenter une licence FFA admissible

Athlé Compétition, Athlé Running ou Athlé Entreprise en cours de validité.

3

Sans licence admissible : suivre la démarche santé

Questionnaire rempli avec un parent ou attestation mineur délivrée par la FFA. Si une réponse au questionnaire est positive, un certificat médical de moins de 6 mois est requis.

À retenir

L'attestation mineur de la FFA est gratuite, se demande en ligne le jour de l'inscription et ne vaut que pour la course concernée. Le questionnaire de santé contient des données personnelles : suivez les consignes de l'organisateur pour le transmettre.

[QUESTIONNAIRE OFFICIEL FFA \(PDF\)](#)

[ATTESTATION MINEUR GRATUITE](#)

Guide d'information GoTiming - il ne remplace ni le justificatif demandé ni le règlement de la course.

Référence : Règlement des manifestations running FFA 2026, article II-A.3. Vérifiez toujours les consignes de l'épreuve.